



## *Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton*

### AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 430-1

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil municipal lors d'une séance tenue le 9 décembre 2025 :

#### **Règlement numéro 430-1 remplaçant le règlement numéro 430 créant une réserve financière relative aux travaux d'entretien des cours d'eau du bassin #2**

Ce règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de la Municipalité, aux heures d'ouverture normales du bureau. Il est également accessible sur le site Internet de la Municipalité au [sainte-justine-de-newton.ca/reglements-municipaux](http://sainte-justine-de-newton.ca/reglements-municipaux).

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Sainte-Justine-de-Newton, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2025.

---

Émilie Côté, directrice générale  
et greffière-trésorière

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Émilie Côté, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que j'ai publié le présent avis le 10 décembre 2025 en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 10e jour du mois de décembre 2025.

---

Émilie Côté, directrice générale  
et greffière-trésorière